

Nombre de membres	16
Membres présents	9
Votants	9
Exprimés	9
Oui	9
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20231011-DEL-2023-41-DE
Date de télétransmission : 12/10/2023
Date de réception préfecture : 12/10/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 4 octobre 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Sébastien MOREAU
Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Michel THEYS - Guy TOUZET.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2023-41

OBJET : COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DE LA HAUTE-VIENNE MONTANTS DES COTISATIONS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Monsieur le Président rappelle que l'Action Sociale est une mission obligatoire des collectivités envers leur personnel, et que le PETR du Pays Monts et Barrages cotise au Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Vienne.

Les prestations du Comité des Œuvres Sociales association Loi 1901 placé auprès du Centre de Gestion répondant à cette obligation d'action sociale, il est proposé de soumettre au vote les nouveaux montants des cotisations adoptés lors de l'assemblée générale du COS le 22 mai 2023 et qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les montants et taux sont les suivants :

- Part patronale : 0,85 % de la masse salariale totale avec 1 minimum de 145 € par agent et 72,50 € pour les agents à mi-temps sur 2 collectivités.

Ce pourcentage est à appliquer sur le montant annuel déclaré à l'URSSAF année N -1 (Régime général et Régime particulier).

- Cotisations de retraités : 25 € (pas de part patronale).

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, approuvent les montants des cotisations au COS présentés.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**